Congrès de l'ARF : l'assemblée des CESER de France réaffirme la place de la société dans la gouvernance régionale

Catégorie
Vie de l'assemblée
Date de publication
Publiée le 02/01/2015
Chapeau

« Redessinons la Région » : tel était l'objectif, en pleine réforme territoriale, du 10ème Congrès de l'Association des régions de France, réuni à Toulouse le 10 octobre dernier.

Corps
François Berthelon, président de l'Assemblée des CESER de France, a réaffirmé à ce sujet la place de la société civile dans la gouvernance régionale, aux côtés des exécutifs régionaux : « Nous sommes et voulons être les premiers partenaires des Conseils régionaux, non seulement en amont pour apporter l'éclairage de la société civile, mais aussi en aval, pour favoriser de nouvelles dynamiques des acteurs économiques et sociaux dans les territoires, pour favoriser l'entrée des enjeux de cette réforme dans l'espace public, et enfin pour provoquer l'acceptabilité et la bonne mise en œuvre des politiques régionales ».

Si, comme l'a déclaré le chef de l'Etat, « la priorité est de créer des régions à même d'être compétitives dans la mondialisation économique », donnons-nous les moyens de ces ambitions. Confirmer les Régions dans leur rôle de chef de file en matière de développement économique, d'aménagement du territoire et de formation professionnelle, représente un enjeu capital. Et cet engagement suppose de leur donner les moyens adéquats : compétences et finances constituent le cœur véritable de la réforme. C'est là, bien plus que sur la question « affective » des limites territoriales, que se jugera l'ampleur du changement.

Dans ce contexte, le dialogue social territorial constituera sans aucun doute un recours précieux pour les Conseils régionaux. Or, les CESER représentent le lieu privilégié de ce dialogue, pour moderniser, dynamiser et favoriser l'innovation économique et sociale dans les régions. C'est à ces conditions que nous éviterons de creuser les inégalités territoriales qui pourraient surgir de cette réforme.

La marche sera longue et les questions nombreuses :

- Est-on certain de gagner en visibilité de la décision et de l'action publique ?
- La vie des citoyens, des usagers des services publics s'en trouvera-t-elle simplifiée ? Et dans quels domaines ?
- La réforme peut-elle nous prémunir contre la disparité entre les régions riches et les régions dites « pauvres » ? Quel serait le rôle de l'Etat dans une éventuelle redistribution ?
- En quoi la nouvelle carte permettra-t-elle de mieux servir l'interrégionalité ?

Autant de questions auxquelles il faudra répondre et auxquelles les CESER souhaitent être associés par leurs avis.
© - copyright CESE - Avril 2024